

LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS DES « HOMMES ILLUSTRÉS » EN PROVENCE AVANT LE SECOND EMPIRE

Mon propos est d'apporter quelques jalons à l'étude de la naissance de la « statuomanie » en Provence¹. L'avènement de cette dernière semble marqué dans les premières années du Second Empire par l'érection de statues en pied de bronze ou de pierre, souvent de dimensions « colossales » (plus grandes que nature), celles de Gassendi à Digne par Ramus (1851), de Mgr de Belsunce et Pierre Puget à Marseille, également par Ramus, (1853), d'Adam de Craponne à Salon, toujours par Ramus (1855), de Crillon à Avignon (Veray, 1858) et de Mgr d'Inguibert à Carpentras (Daumas, 1858). C'est donc la période précédente, pour l'essentiel comprise entre Louis XIV et Louis-Philippe, qui attirera ici mon attention.

Telle célébration est évidemment liée à l'évolution, au cours des trois siècles de l'Ancien régime et au début de la période contemporaine, de la notion d'homme illustre, dont le souvenir est digne d'être perpétué. L'on rappellera brièvement que ce sont dans la première partie des Temps modernes la noblesse de la naissance et du lignage et l'exercice de la *virtus* aristocratique, en par-

1. L'expression est, on le sait, de Maurice Agulhon qui est à l'origine de l'étude historique de ces monuments, en particulier en Provence; ses principaux articles sont désormais repris dans M. AGULHON, *Histoire vagabonde*, T. I, *Ethnologie et politique dans la France contemporaine*, Paris, 1988. L'on doit ajouter un récent article de synthèse « Les statues des grands hommes constituent-elles un patrimoine ? » dans Daniel J. GRANGE et Dominique POULOT éd., *L'esprit des lieux, le patrimoine et la cité*, Grenoble, 1997, p. 419-426.

ticulier guerrière, qui rendent illustre leur bénéficiaire – roi, prince ou gentilhomme –, ou bien les hautes fonctions (souvent liées d'ailleurs aux qualités précédentes) que ce dernier a exercées au service du roi ou de Dieu. Ce que résume le titre de l'ouvrage signé par Pierre d'Hozier², *Tables contenant les noms des provençaux illustres par leurs actions héroïques et faits militaires, par leur élévation aux grandes dignités de l'Eglise, etc.*, paru à Aix en 1677. Cette conception ancienne du grand homme implique des mémoriaux spécifiques qui ne nous concernent guère ici : les armes peintes, sculptées ou gravées³ et la galerie de portraits des détenteurs d'une charge qui constituent la mémoire figurée d'une institution⁴. Indiquons aussi pour mémoire qu'un autre ensemble de mémoriaux également peints se constitue à partir du XVII^e siècle : les hôpitaux comtadins et dans une moindre mesure provençaux perpétuent la mémoire de leurs bienfaiteurs – qui sont des « hommes de bien(s) » mais non des « hommes illustres », sauf exception –, par un tableautin commémoratif appelé « donatif ». Ces œuvres ayant été longuement étudiées par Madeleine Ferrières⁵, je n'y reviendrai pas, sinon pour souligner que ce « contre-don » – qui assure une notoriété posthume à d'obscurs notables en échange d'un don en général tarifé – présente deux traits que l'on va retrouver dans la commémoration des « hommes illustres » : l'hommage de la gratitude publique et la valeur pédagogique d'exemplarité.

Se dégage en effet au cours de l'époque moderne et s'épanouit en particulier au XVIII^e siècle la notion du personnage digne de rester dans les mémoires par ses gestes et ses actes ; par sa bienfaisance, dans le cas du donatif ; par son dévouement au bien commun qui peut aller jusqu'au sacrifice, dans le cas des notables arlésiens morts de la peste ou des membres du bataillon des Marseillais tués au dix août, qui bénéficient des premiers « monuments aux morts⁶ » ; et surtout par son mérite éminent, par ses qua-

2. ROUX-ALPHERAN, *Les rues d'Aix*, Aix, 1846, t. II, p. 14 assure que le véritable auteur en serait le président Louis Decormis de Brégançon.

3. Pour ne citer qu'un exemple, la visite de la cathédrale de Grasse par Mgr de Mesgrigny le 26 avril 1712 mentionne ainsi dans la sacristie « les armes sur tableaux » de presque tous ses prédécesseurs du XVII^e siècle, A. D. Alpes-Maritimes, G 27 f^o 19.

4. Sur les portraits des membres du parlement commandés à Laurent Fauchier en 1671 mais restés inachevés, Jean BOYER « La peinture et la gravure à Aix-en-Provence aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles », *Gazette des Beaux-Arts*, 113 a., livr. 1230-1232, 1971, p. 114-116.

5. Madeleine FERRIERES, « Les donatifs comtadins et provençaux. Un témoignage d'histoire culturelle et sociale », thèse dactyl. Aix, 1982 et « Les donatifs comtadins », *Provence historique* T. XXXII, fasc. 128, 1982, p. 193-201. La principale publication de ce type de document est celle d'Henri ROLLAND, *Les donatifs de Carpentras, étude héraldique et biographique*, Paris, 1935.

6. Cf. Michel BAUDAT et Régis BERTRAND, « Aux origines du monument aux morts : le « mausolée des consuls d'Arles » (1722) », *Provence historique*, T. XLVII, fasc. 189, 1997, p. 535-548. L'on y trouvera énumérés *in fine* les principaux monuments de ce type pour la période étudiée ici.

lités personnelles et ses talents d'exception – donc par une œuvre, des actions ou une vie hors du commun. Deux ouvrages publiés à la fin de l'Ancien Régime, l'*Essai sur l'histoire de la Provence suivi d'une notice des provençaux célèbres* de Charles-François Bouche (1785) et le *Dictionnaire historique des hommes illustres* d'Achard (1786-1787) marquent cette mutation pour laquelle la Provence ne fait que s'inscrire dans un mouvement général.

La statuaire d'extérieur est essentiellement de nature religieuse sous l'Ancien Régime et les quelques effigies profanes qu'elle comporte sont avant tout celles des souverains ou parfois de leurs grands serviteurs. Encore faut-il rappeler l'échec à Marseille et à Aix des projets de place royale dédiée à Louis XIV, centrée sur la statue équestre du roi, et signaler que Louis XVI aurait, par modestie, refusé d'autoriser la ville de Marseille à lui élever une statue⁷.

P.-J. de Haitze décrit ainsi en 1679 la façade de l'hôtel de ville d'Aix : « Au-dessus de la grande porte, il y a beau balcon, soutenu par quatre grosses colonnes doriques, sur les deux costez duquel on voit les statues de Charles, dernier comte de Provence, et de Louis XI, premier roy de France comte de Provence. Au-dessus les armes de la ville. Plus haut le portrait du roy en buste de marbre, et par-dessus deux anges plus grands que nature qui tiennent les deux écus accolés des Armes de France et de Navarre⁸ ».

L'on ajoutera que la statue en pied du maréchal de Villars, gouverneur de Provence, œuvre de Coustou, léguée par son fils, également gouverneur de Provence, a été placée sous la voûte de l'escalier de l'édifice, à une place bien visible depuis la rue.

La fontaine de la place des Prêcheurs à Aix, érigée en 1758-1761 et sculptée par P. Chastel, porte quatre médaillons (refaits au XIX^e siècle) représentant Sextius Calvinus, fondateur de la ville, Charles III, dernier comte de Provence, Louis XV, roi régnant et le jeune comte de Provence son petit-fils, futur Louis XVIII. La réalisation du nouveau palais des cours souveraines, entrepris à l'emplacement du palais comtal dans les dernières années de l'Ancien Régime, n'aurait fait que compléter cette galerie monarchique : le Musée Granet conserve les projets de B.-Fr. Chardigny pour deux statues en pied du roi René et d'Henri IV qui lui étaient destinées.

7. Selon June HARGROVE, « Les statues de Paris », dans Pierre NORA dir., *Les lieux de mémoire. La Nation*, T. II/3, Paris, 1986, p. 243-282.

8. Cité par Jean BOYER, *Le patrimoine architectural d'Aix-en-Provence, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Aix, 1985, p. 19.

A Marseille, les seules statues profanes visibles sur la voie publique sont le buste de Louis XIV sur la façade de l'hôtel de ville et une effigie en pied d'Henri IV sur la maison angulaire des rues des Templiers et de Sainte-Anne, qui aurait orné la maison d'un Marseillais resté fidèle au roi pendant l'épisode de la « république marseillaise⁹ » (fig. 1). L'une des premières statues commémoratives est justement celle de Pierre de Libertat, mort quatorze mois après qu'il eut assassiné le ligueur Charles de Cazaulx (17 février 1596), mettant fin à cette sécession de la ville. Le conseil de ville délibéra le 8 novembre 1598 qu'une statue d'airain ou de marbre lui serait élevée. Par délibération du 29 juillet 1610, sa statue en marbre fut placée sur la porte réale, à l'endroit où Libertat avait poignardé Cazaulx, d'où elle fut ensuite transportée à l'hôtel de ville¹⁰. Cette effigie d'exception, destinée à commémorer le retour de la cité à l'autorité royale, doit être mise en rapport avec le cénotaphe qui fut élevé en 1628 dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu à la mémoire du président du Vair, envoyé par Henri IV dans la ville¹¹. Ces trois statues affirmaient donc fortement le pouvoir de la nouvelle dynastie sur Marseille. Le caractère exceptionnel des effigies érigées alors sur la voie publique explique que dans la même ville, une statue d'origine mal élucidée placée dans une niche sur la façade d'une maison de la rue des Grands-Carmes soit passée auprès des érudits pour le portraits de T.A. Milon, exilé à Marseille après le meurtre de Clodius, et que l'on ait cru reconnaître le médecin Crinas dans une statue informe perchée sur une des faces du clocher des Accoules¹².

Les tombeaux constituent en fait sous l'Ancien Régime les principaux mémoriaux lapidaires. Certes, une enquête à travers les récits des voyageurs et les écrits des érudits¹³ suggère le faible nombre de ceux qui portaient une

9. ACHARD, *Tableau historique de Marseille et de ses dépendances*, Lausanne, 1789, T. I, art. « curiosités » et François MICHEL DE LÉON, « Voyage pittoresque de Marseille », Bibl. mun. Marseille, ms 2101.

10. Augustin FABRE, *Notice historique sur les anciennes rues de Marseille (...)*, Marseille, 1862, p. 138-144. Honoré BOUCHE, *La Chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, Aix, 1664, T. II, p. 819-820 fournit le texte des inscriptions accompagnant la statue. La principale et la statue sont aujourd'hui dans les jardins Borély.

11. Docteur Paul SOLARI, « Une statue de Guillaume du Vair à l'Hôtel-Dieu de Marseille », *III^e congrès de l'Institut historique de Provence, Marseille, 1929*, Marseille, 1930, p. 200-202. Dessin de l'ensemble du monument : Bibl. Méjanas, Aix, Est C 13. Seule la statue subsiste, dans une niche au départ d'un des escaliers de l'Hôtel-Dieu.

12. R. BERTRAND, « Pour une étude du légendaire urbain : quelques monuments mystérieux de Marseille, II - De la maison de Milon aux caves de Saint-Sauveur », *Marseille*, N° 120, 1980, p. 15-20.

13. L'on en trouvera le détail dans ma thèse d'Etat, « Les Provençaux et leurs morts. Recherches sur les pratiques funéraires, les lieux de sépultures et le culte du souvenir des morts dans le Sud-Est de la France depuis la fin du XVII^e siècle », Univ. de Paris I-Sorbonne, 1994, T. II, p. 604 et sq.

effigie sculptée; ceux des papes à Avignon et des comtes de Provence à Aix constituaient ainsi avec quelques tombeaux épiscopaux l'essentiel des « mausolées » à gisants. La dernière version de la liste « *de quelques curiosités remarquables de la ville de Marseille* » que procure le notaire Grosson dans ses *Almanachs* ne mentionne que cinq tombeaux portant le portrait sculpté du défunt. Un pape (Urbain V, XIV^e siècle), une princesse (Artusie de Laval, XV^e), deux hommes de guerre du XVI^e, Ch. de Lubiano et G. Fabre, deux grands officiers du XVII^e, G. du Vair, déjà cité, et N. de Bausset¹⁴. Mais la lecture des récits de voyage démontre le très grand succès des tombeaux d'un homme et d'une femme illustres : ceux de Laure de Noves dans l'église des Cordeliers d'Avignon et de Michel de Nostradamus dans celle des Cordeliers de Salon. Le tombeau du médecin-astrologue, surmonté de son portrait peint, est à l'évidence la raison de la halte et même du détour que nombre de voyageurs font dans la petite ville; il y sera d'ailleurs rétabli dès le Directoire ou le Consulat dans la collégiale Saint-Laurent par la municipalité, soucieuse de conserver la mémoire d'un homme qui « sera toujours cher aux patriotes français par ses prédictions du règne de la Liberté »¹⁵. Celui de Laure semble être l'objet de visites guidées de la part des Cordeliers d'Avignon, qui exhibent également le sonnet qu'il inspira à Pétrarque et les vers composés par François 1^{er} lors de sa visite dans l'église. Certains visiteurs, tel le Président de Brosses, disent leur désappointement devant cette dalle presque effacée, mais le *Voyage en France* d'Arthur Young lui consacre un long développement qui prouve combien le tombeau peut apporter l'adjuvant de la « présence » des restes à la mémoire d'un être du passé magnifié par la littérature; il s'achève par ces mots : « Pétrarque et Laure effacent tout à Avignon¹⁶ ». Ce tombeau sera reconstitué sous forme d'un cénotaphe en 1823 par un Anglais, Charles Kersall¹⁷.

L'érection d'un tombeau à un mort illustre est une forme d'homage qui peut être tardif. Le président Fauris de Saint-Vincens père fait ainsi ériger à ses frais en 1778 dans l'église des Prêcheurs d'Aix un tombeau à Nicolas Peiresc, près d'un siècle et demi après la mort de l'érudit, inhumé dans le caveau de sa famille. Le commentaire qu'Achard donnera en 1787 de ce geste est révé-

14. GROSSON, *Almanach historique de Marseille*, 1789, p. 322-339.

15. Aubin Louis MILLIN, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, Paris, T. IV, 1811, p. 58-62.

16. Michel VOVELLE, « La Fontaine de Vaucluse dans l'histoire et l'imaginaire provençal », *Provence historique*, t. XXXIV, fasc. 139, 1985, p. 27-37. Georges FESTA, « D'azur à huit rais d'or : Laure de Sade et le voyage à Vaucluse au siècle des lumières », C.A.E.R. XVIII^e, *Treize études sur Aix et la Provence au XVIII^e siècle*, Aix, 1995, p. 158-165.

17. Gustave RAMADE, « Le tombeau de Laure », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 3^e série, T. I, 1936, p. 169-186. Ce cippe se trouve aujourd'hui dans le jardin du Musée Calvet.

lateur : « Les cendres de Peyresc étoient presque dans l'oubli, à la honte de ses compatriotes; les savants de tous les pays cherchaient en vain son tombeau. M. le président de Saint-Vincens (...) a secondé les vœux de l'Europe en faisant ériger à la gloire de l'immortel Peyresc un monument digne de ce grand homme, sur lequel on a gravé l'épithaphe composée dans le temps par Rigaud. Elle se trouve dans la *Vie de Peyresc* par Gassendi, dans l'*Essai sur l'histoire de Provence*, etc.¹⁸ ».

L'on peut rapprocher de ce geste celui du roi du Prusse Frédéric le Grand faisant édifier par le sculpteur Charles-Antoine Bridan un tombeau à son ancien chambellan, le marquis Jean-Baptiste de Boyer d'Argens, dans la chapelle des Boyer de l'église des Minimes d'Aix¹⁹. A la veille de la Révolution, quelques tombeaux offrent ainsi depuis longtemps un intérêt proche de ce que sera au siècle suivant la curiosité touristique, lorsqu'il s'agit de visiter le lieu où reposent les restes d'un grand homme ou de l'inspiratrice d'un grand écrivain.

Les premiers monuments commémoratifs dédiés aux « grands hommes » sont fréquemment alors des fontaines. Le fait, souligné naguère par M. Agulhon²⁰, a depuis longtemps des précédents romains et parisiens mais n'apparaît guère en Provence, sinon à travers l'épigraphe. Les inscriptions de la fontaine de la place de l'hôtel de ville à Aix (1755, réactualisées au XIX^e siècle) commémoraient initialement les grands serviteurs du roi en fonction dans la province et surtout la gloire de ses promoteurs, les consuls et l'assesseur²¹. Celle de la fontaine des Pennes-Mirabeau est à la louange du seigneur (1762), celle de la fontaine de la place Saint-Victor à Marseille (1775) rappelle l'évergétisme des chanoines à l'égard des habitants du quartier. L'inscription de celle d'Antibes témoigne en revanche de la gratitude des habitants envers M. d'Aiguillon, officier du génie, qui avait retrouvé un aqueduc antique et était parvenu à le rétablir (1777)²².

18. ACHARD, *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, Aix, 1787, T. II, p. 77-78. J. DE DURANTI-LA CALADE, *La sépulture de Peiresc dans l'église Sainte-Madeleine d'Aix, notes et recherches*, Aix, 1893.

19. Florence INGERSOLL-SMOUSSE, *La sculpture funéraire en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1912, p. 202. L'allégorie est aujourd'hui au Musée Granet. Description par Fauris de Saint-Vincens dans *Bibl. Méjane*. Aix, ms 860 (1014) f^o 1175-1177 d'où MILLIN, *op. cit.*, T. II, p. 249 et sq. et *Atlas* pl. XXXVIII fig. 1.

20. Maurice AGULHON, « Les monuments civiques de village dans la tradition provençale. L'exemple des Bouches-du-Rhône », *Provence historique*, T. XXIII, fasc. 93-94, 1973, p. 377-385 et « Imagerie civique et décor urbain dans la France du XIX^e siècle », *Ethnologie française*, T.V., 1975, p. 33-36, repris dans *Histoire vagabonde*, *op. cit.*, p. 101-136.

21. Outre FAURIS DE SAINT VINCENS fils, *Description des antiquités, monuments et curiosités de la ville d'Aix*, Aix, 1818, p. 35-37, ROUX-ALPHERAN, *op. cit.*, T. I, p. 620-622.

22. Christophe DE VILLENEUVE, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, T. II, 1824, p. 906 note 1; GROSSON, *op. cit.*, 1777, p. 70; Octave TEISSIER, *Chroniques toulonnaises. Histoires de quelques rues*, Toulon, 1872, p. 213-214.

Outre les inscriptions, les portraits peints établis à l'intérieur d'un lieu public pouvaient avoir, on le sait, une finalité commémorative. A la fin de l'Ancien Régime, ils tendent à être supplantés par les bustes, selon une évolution qui relève de l'histoire des arts et dont la Provence ne semble guère avoir l'exclusivité ni faire preuve d'une particulière précocité. A Marseille, celui du médecin Aubert, fondateur de l'hôpital du Sauveur, préfigure l'hommage posthume à un concitoyen ayant bien mérité de la collectivité : « Marseille, qui avait été témoin de la bienfaisance et des talents de ce digne citoyen, regrettait de n'avoir pas au moins un portrait qui lui représentât les traits d'un homme dont tant de monuments lui rappelaient l'existence et les vertus. Mais la modestie l'ayant toujours empêché de se laisser peindre, un de ses admirateurs plus vivement touché de cette privation, imagina de faire découvrir son cercueil et de faire mouler son masque dans la fosse même. Ce masque fut envoyé à M. Foucou, sculpteur du roi. Cet artiste, avantagement connu, a modelé le buste de M. Aubert. Il en a fait passer un plâtre à Marseille où l'on devait juger de la ressemblance; elle a été trouvée si frappante que les administrateurs de l'hôpital qu'il a fondé ont engagé M. Foucou à l'exécuter en marbre. Ce morceau précieux de sculpture mérite l'attention et la curiosité des artistes et des amateurs; et les amis de la vertu ne verront point sans intérêt l'image fidèle d'un bienfaiteur de l'humanité²³. »

J.-J. Foucou sculpte peu après pour Salon le buste en marbre du bailli de Suffren, dont la famille était originaire de la ville, qui est placé dans l'hôtel de ville du vivant du vice-amiral, décédé en 1788²⁴. Il réalisera ensuite le buste de Mirabeau de l'hôtel de ville de Riez, offert à sa ville natale en 1791 par Hilarion Bouret, secrétaire du constituant²⁵. L'on rappellera enfin que lorsque le marquis de Méjanès, ancien premier consul d'Arles et d'Aix, mourut à Paris le 5 octobre 1786 et y fut enterré, les consuls d'Arles décidèrent de placer son portrait dans une des salles de l'hôtel de ville – il existait déjà dans la ville un donatif exécuté vers 1775 à l'Hôtel-Dieu. Mgr de Boisgelin, président-né des états de Provence, fit prendre par Houdon le masque mortuaire de l'ancien procureur du pays. L'assemblée des communautés ayant accepté le legs de sa bibliothèque « à la province de Provence », décida qu'Houdon ferait le buste du donateur, d'où ce portrait en marbre très héroïsé

23. GROSSON, *op. cit.*, 1783, p. 131-132. Je n'ai pu retrouver cette œuvre qui semble avoir été transférée au XIX^e siècle dans l'hôpital de la Conception.

24. MILLIN, *op. cit.*, T. IV, p. 63-64, signale qu'il y fut restauré en l'an XII. Joseph BILLIQUOD, « Le buste de Suffren par Foucou », *Bull. des Amis du Vieux-Saint-Cannat*, N° 5, 1952, p. 5-6.

25. François FAUGIER, « Le buste de Mirabeau », *Annales de Haute-Provence*, T. XLVIII, N° 283-284, 1979, « Riez », p. 49-54 et l'exposé fait par M. Maxime Amiel, maire de Riez, lors de l'ouverture du congrès de la F.H.P. le 11 octobre 1997.

qui perpétue ses traits dans l'actuelle bibliothèque Méjanès²⁶. Enfin, le superbe tombeau de Mgr d'Inguibert dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Carpentras, sculpté par E. d'Antoine en 1774, annonce déjà les monuments des hommes célèbres du siècle suivant : le buste du prélat, qui avait fondé l'hôpital et légué sa célèbre bibliothèque, surmonte les deux statues en pied de la science et de la charité²⁷.

Le monument commémoratif le plus original est sans doute le « vaisseau de Suffren » d'Istres. Il s'agit d'un grand rocher détaché de la falaise qui a été retaillé et apparemment complété avec des pierres d'appareil pour prendre la forme du vaisseau commandé par le bailli dans la campagne des Indes, « Le Héros » – si l'on en croit Michel d'Eyguières, qui précise en 1802 dans sa *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* que c'est l'abbé Roch de Régis qui le fit réaliser, sans doute entre le traité de Versailles (1783) et les débuts de la Révolution. La famille de Régis, apparentée par alliance aux Suffren, possédait effectivement la propriété du quartier de Saint-Pierre où il s'élève²⁸.

La Révolution a manifesté la volonté presque constante de conserver et de transmettre le souvenir des hommes illustres, de leurs œuvres et des actes de dévouement à la cause publique, la patrie ou la liberté, afin de leur assurer l'immortalité d'une mémoire collective ravivée d'âge en âge. Mais cette contribution à la reconstruction de la mémoire nationale et locale qu'est l'héroïsation a manqué du temps nécessaire à l'érection de monuments commémoratifs durables. Elle semble avoir parfois misé davantage sur le retour d'année en année des fêtes mémoriales, où les bustes des « martyrs de la Liberté », ou bien les cénotaphes des grands hommes, étaient portés sur des brancards. La péroraison du discours prononcé par le représentant du peuple Maignet dans le temple de la Raison de Marseille le 1^{er} germinal an II (21 mars 1794), très révélatrice de l'idéal d'immortalité de l'an II, juge même les monuments superflus : « Mânes des héros des 10 et 23 août, ombres précieuses des citoyens morts pour soutenir la cause du peuple ! Venez assister à notre fête ; le souvenir de vos vertus l'embellira. Nous n'avons pas besoin de graver sur le marbre vos noms chéris. Vos frères se plaisent à les répéter à leurs enfants ; la reconnaissance

26. Xavier LAVAGNE, *Méjanès 1786-1986*, catalogue de l'exposition de la Bibliothèque Méjanès, Aix, 1986.

27. Robert CAILLET, *Un prélat bibliophile et philanthrope, Mgr d'Inguibert*, Lyon, 1952, p. 90 et 123.

28. Etude médiocre d'Emmanuel DAVIN, *Istres, histoire locale et notes*, Marseille, 1933, p. 53-56, qui ignore la gravure de Née d'après Monier, parue en l'an VIII dans le *Voyage pittoresque de la France. Département des Bouches-du-Rhône*. Ce monument, très dégradé par l'érosion et la végétation, subsiste dans le parc des Heures Claires.

publique les transmettra mieux que l'airain à la postérité. (...) Familles désolées dont nous rouvrons les plaies sanglantes, consolez-vous. Il acquiert l'immortalité le citoyen qui meurt pour sa patrie (...)»²⁹. »

L'histoire s'accélère en cette dernière décennie du siècle et ne laisse guère le temps nécessaire à l'élaboration d'un monument. Celui prévu à Marseille à la mémoire de Mirabeau ne sera pas réalisé. A Aix, la « pierre » inaugurée à sa mémoire sur le cours le 5 août 1792 lors de la fête de la Liberté fut sans doute éphémère³⁰. A. Moureau demandera vainement l'érection d'une pyramide à la mémoire de son neveu Agricola Viala sur une place d'Avignon ou au bord de la Durance où il était mort héroïquement et doit se contenter du « tombeau en forme d'obélisque », sans doute en matériaux légers, qui est porté à la fête en l'honneur de Bara et Viala le 30 Messidor (18 juillet 1794)³¹. Les quelques monuments usent d'un procédé expéditif, le réemploi de matériaux antiques ou d'un décor préexistant. Ce fut le cas du tombeau de Marat érigé à Arles sur la place des Portefaix (ex place aux Hommes) à côté de l'arbre de la liberté. Sa première pierre fut posée le 19 Vendémiaire an II (10 octobre 1793) et il fut inauguré le 13 Brumaire an II (3 novembre 1793). Edifié à l'initiative du médecin Paris, il comportait un autel et surtout une colonne de granite à chapiteau de marbre portant l'urne ; colonne et chapiteau provenaient du théâtre romain. Il fut supprimé en 1795³². Après la mort de Desaix, tué à Novi le 14 juin 1800, l'on consacra de même à Marseille à sa mémoire le sarcophage d'Aprulla, transféré des Alyscamps d'Arles sur ordre du préfet Charles Delacroix pour être établi sur la colline Bonaparte (actuel Jardin de la colline), d'où il sera porté au musée en 1818³³. Un de ces monuments subsiste toujours en revanche à Aix : l'urne dédiée « aux mânes des défenseurs de la Patrie » et placée en 1801 dans une niche de la tour de l'Horloge qui avait précédemment abrité le buste de Louis XIII³⁴. La même ville conserve le principal monument commémoratif de la période, le cénotaphe de Joseph Sec, qui est donc voué à l'auto-commémoration d'un personnage obscur³⁵.

29. Affiche imprimée par A. Mossy, Bibl. mun. Marseille 2873.

30. Signalée par Koïchi TACHIKAWA, « Les cultes révolutionnaires en Provence sous la Révolution française (1789 - an II). Le sacré, le gestuel, le symbolique et le discours de la fête révolutionnaire », thèse dactyl., Univ. de Provence, 1979, p. 14-15.

31. M. VOVELLE, « L'enfance héroïque sous la Révolution française », dans *La mort de Bara*. Catalogue de l'exposition du Musée Calvet, Avignon, 1989, p. 38.

32. K. TACHIKAWA, *op. cit.*, p. 148-154. Le dessin de Véran (bibl. mun. Arles Ms 794) est publié dans *La révolution arlésienne*, catalogue de l'exposition de l'espace Van Gogh, Arles, 1989, p. 86.

33. Arch. mun. Marseille 7 K 2-4. Arch. dép. Bouches-du-Rhône 4 T 38. W. FROEHNER, *Musée de Marseille. Catalogue des antiquités grecques et romaines*, Paris, 1897, N° 207 p. 84-86.

34. J. BOYER, *op. cit.*, p. 51-52 et 58-60.

35. M. VOVELLE, *L'irrésistible ascension de Joseph Sec, bourgeois d'Aix, suivi de quelques clefs pour la lecture des « naïfs »*, Aix, 1975.

L'hommage aux « hommes illustres » s'affirme au sortir de la Révolution. L'une des premières initiatives de l'Athénée d'Avignon sera de faire édifier en 1804 à la Fontaine de Vaucluse un monument à la mémoire de Pétrarque dont M. Vovelle a souligné la précocité. Cette société académique lance en effet une souscription avec l'aide du préfet ; plusieurs de ses membres présentent des projets, financièrement peu réalistes mais pleins d'intérêt, ainsi que des propositions d'inscriptions, en latin et en français. Ils débattent de la nature (cénotaphe ou mémorial) et de l'emplacement du monument. Ce dernier sera constitué par une colonne sur piédestal, dessinée par Philippe Caristie sur le modèle de celle de Pompée, établie au pied des rochers de la Fontaine. Dès 1829, le monument fut transféré dans le bourg et transformé en fontaine publique³⁶.

L'érection ou la transformation à des fins mémorielles de fontaines, apparemment interrompue pendant la Révolution, permet de joindre l'utilité publique à la commémoration et de contribuer à l'embellissement de la cité³⁷. A Marseille, le préfet Ch. Delacroix promeut en 1801-1802 dans ce triple but un programme de fontaines monumentales, ornées de colonnes prises dans l'atrium des cryptes de Saint-Victor. Deux d'entre elles supportent le buste d'Homère par Dantoine (fig. 2) et le génie de l'immortalité, œuvre de Chardigny, qui surmonte la fontaine commémorative des héros de la peste de 1720. En 1807, la ville fait réaliser également par Dantoine la fontaine Puget, ornée du buste du sculpteur, devant la maison qu'il avait construite à l'angle des rues de la Palud et de Rome³⁸ (fig. 3).

L'autre originalité de la période est l'érection de monuments destinés à commémorer des membres de la nouvelle dynastie : l'on citera le buste de Bonaparte par Chardigny, érigé en 1801 sur une colonne antique offerte par la ville d'Aix dans le jardin Bonaparte à Marseille (aujourd'hui Jardin de la colline) et renversé le 14 avril 1814 ; les deux obélisques de Marseille (1811, commémorant la naissance du roi de Rome et transféré au début du

36. M. VOVELLE, « La Fontaine du Vaucluse... », art. cit. Voir l'étude très détaillée d'Alain MAUREAU, *Le département de Vaucluse de Marengo à Waterloo. Etudes et portraits*, Avignon, 1979, « L'érection à Vaucluse du monument à la gloire de Pétrarque », p. 75-97. Ce souci est aussi manifeste dans BRACK, « Projet d'un monument en l'honneur des célèbres navigateurs Euthymenes et Pythéas, nés à Marseille », *Mémoires de l'Académie de Marseille*, T. I, an XI (1803), p. 46-49 : il s'agirait d'une fontaine à pyramide épigraphique portant une « horloge solaire ».

38. Charles DELACROIX, *Notice des principaux travaux d'utilité et d'embellissement dont Marseille est susceptible (...)*, Marseille, an X. Les notices procurées par Paul MASSON et coll. *Les Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale*, T. VI, *La vie intellectuelle*, 1914, p. 790 et sq. doivent être complétées par *Inventaire des richesses d'art de la France*, T. IV, *Province, monuments civils, statues historiques*, Paris, 1911, p. 53-56.

XX^e siècle de la place Castellane au rond-point de Mazargues) et de Gréoux-les-Bains. Ce dernier, détruit en 1815, signalait les cures thermales effectuées en ce lieu par la princesse Pauline Borghèse³⁹.

Le 30 août 1818, le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, lit dans une séance publique de l'Académie de Marseille un « discours sur les monuments publics à élever aux hommes qui ont rendu des services à leur patrie ». Il y développe quelques principes destinés à « honorer la mémoire des hommes illustres » qu'il s'efforcera d'appliquer au cours de la décennie suivante dans son département. Il posait le principe que « chaque contrée, chaque ville, chaque commune doit donc un témoignage de souvenir et de gratitude à celui qui a mérité de voir ses sentiments survivre à son existence », projet révélateur du développement de l'ambition commémorative dans la France des débuts du XIX^e siècle, mais sans doute prématuré et dont les résultats sont inégaux. A Aix, le buste de saint Louis est élevé en 1819 au sommet d'une colonne. La statue du roi René, commandée à David d'Angers et inaugurée le 19 mai 1823 sur le cours, est la première statue en pied élevée dans la Provence du XIX^e siècle sur une artère publique ; le buste de l'abbé Barthélemy d'après Houdon, don de sa famille, a été établi en 1828 sur une borne-fontaine d'Aubagne. Mais les projets de statues en pied dédiées à Mgr de Belsunce et Adam de Craponne n'aboutiront que sous le Second Empire⁴⁰.

C'est au cours de la même décennie que commence timidement la célébration sur les espaces publics de grands hommes presque contemporains, avec la fontaine surmontée d'un obélisque élevée à Sisteron en 1822-1824 à la mémoire de Mgr Suffren de Saint-Tropez, avant-dernier évêque de ce siège, décédé à Turin en 1796, initiateur du canal d'irrigation qui porte son nom. Lors de la délibération municipale du 17 mars 1822 qui est à l'origine de cette réalisation, un membre du conseil en proposera à ses collègues cette définition significative : « un monument qui, placé sur un des lieux les plus fréquentés de la ville, atteste à la fois à la postérité votre admiration pour le génie et les vertus de ce grand homme et votre reconnaissance pour ses

39. P. MASSON, *Les Bouches-du-Rhône, op. cit.*, T. VI, p. 792. M. LETALLEC, « Autour du jardin de la colline », *Comité du Vieux-Marseille, Marseille et son terroir*, T. I, 1979-1980, p. 52-54 et p. 87-89. R. BERTRAND, *Gréoux-les-Bains, une cité thermale en Provence*, Aix, 1980, p. 34. L'on peut ajouter Joseph BILLIQUOT, « Une statue égarée de l'impératrice Joséphine », *Marseille*, N° 33, 1957, p. 21-26.

40. Voir R. BERTRAND, « Les ardeurs commémoratives de Ch. de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône de 1815 à 1829 », *La France démocratique (combats, mentalités, symboles). Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, 1998, p. 313-318.

bienfaits »⁴¹. L'autre fontaine à obélisque des « Basses-Alpes », celle des « quatre reines » (les filles de Raymond-Bérenger V) à Forcalquier, semble avoir été élevée en 1832⁴². La mort du préfet Ch. de Villeneuve, le 12 octobre 1829, suscite à Marseille le premier monument réalisé presque immédiatement après la mort d'un personnage illustre, inauguré en 1833 : une fontaine ornée d'un cippe d'où s'élève le buste, œuvre de Pierre Cantini, établie sur une place bordant l'hôtel de ville⁴³ (fig. 4). A Barcelonnette, une autre fontaine est la même année élevée par souscription (avec l'aide de la municipalité et du conseil général) à la mémoire de Manuel, mort en 1827 et rendu célèbre par son expulsion de la Chambre des députés en mars 1823. Grâce à elle, Manuel devient l'illustre enfant de sa ville natale et le grand homme des « Basses-Alpes », en association avec Pierre Gassendi ; l'édicule voué à sa mémoire sera un des symboles de la cité⁴⁴. L'on peut dater des débuts de la Monarchie de juillet l'érection des deux premiers monuments commémoratifs d'Hyères. La colonne portant le buste de Massillon est due à l'initiative et au mécénat d'un riche Allemand, Georges Stultz, installé dans la ville. D'abord dressée sur la place royale, puis transférée sur la place du marché à proximité de la maison natale de l'orateur, elle est jugée vers 1839-1840 par Girault de Saint-Fargeau comme un « monument d'un beau travail, entouré d'une grille dorée » ; alors que vingt ans plus tard Amédée Aaufavre estimera que Massillon est « médiocrement honoré » ainsi car il est « d'une taille assez haute pour que la postérité prenne la mesure de sa statue »⁴⁵. Le conseil municipal élève sans doute peu après au baron Stultz, bienfaiteur de la ville, une fontaine à pyramide sur la place des Récollets (puis des Palmiers). G. Stultz reçut cette marque de reconnaissance « de son vivant »⁴⁶, en 1832 selon l'inscription, donc peu de temps avant sa mort la même année. Une statue de Charles d'Anjou par Daumas, sera ensuite inaugurée le 23 novembre 1845 sur la place royale par le maire, Alphonse Denis.

41. Arch. dép. A. H.-P. 1 O 466. Inscription dans Edouard DE LAPLANE, *Histoire de Sisteron tirée de ses archives*, Digne, 1843, T. II, p. 337-338.

42. Mais son histoire reste pour l'essentiel à faire ; elle n'est qu'esquissée dans Jean-Yves ROYER, *Forcalquier*, Forcalquier, 1986, p. 116-121.

43. Arch. mun. Marseille 32 M 23.

44. Arch. dép. A. H.-P. 1 O 36. [Toussaint] BORELY, *Discours prononcé le 21 juillet 1833 à l'inauguration du monument élevé par Manuel dans la ville de Barcelonnette*, Marseille, 1833.

45. [GIRAULT DE SAINT-FARGEAU], *Guide pittoresque du voyageur en France, département du Var*, Paris, s. d., p. 26. Amédée AUFAUVRE, *Hyères et sa vallée, guide historique, médical, topographique*, Paris, s. d., p. 79. Amédée BODINIER, *Hyères et ses environs avec vues artistiques...*, Hyères, 1892 précise p. 55 que le monument fut supprimé lors de la construction de la halle et la colonne réemployée au cimetière comme mémorial des naufragés de l'*Arrogante*.

46. Cette précision est donnée par Alphonse DENIS, *Promenades à Hyères. Notice historique et statistique*, Toulon, 3^e éd., 1853, p. 285 (l'auteur avait épousé une des petites-filles de G. Stultz). L'inscription est procurée par Jules ICARD, *Notes historiques sur les rues d'Hyères*, Hyères, 1910, p. 103.



1 - Marseille - Statue d'Henri IV à l'angle des rues des Templiers et Sainte-Anne, refaite en 1773 par le sculpteur Aycard, disparue à la Révolution.

*Dessin de F. Michel de Léon
Musée Arbaud.*

2 - Marseille - Colonne provenant des cryptes de Saint-Victor et buste d'Homère par Dantoine, 1801-1802.

Le bassin de la fontaine a été supprimé pour les besoins de la circulation.



3 - Marseille - Buste de Pierre Puget par Dantoine (1807) devant la maison construite sur les plans de l'artiste à l'angle des rues de Rome et de la Palud.



4 - Marseille - Cipe et buste du préfet Villeneuve, par P. Cantini, naguère sur la place Villeneuve, 1833.

La célébration des grands hommes sur les places publiques reste cependant, avant le Second Empire et surtout la Troisième République, conçue comme une exception, comme le montre le débat suscité à Toulon en 1839 par le projet d'établir sur la colonne de la fontaine Saint-Michel, alors en construction, le buste en bronze du sculpteur J.-L. Hubac, décédé en 1830, offert par le statuaire Daumas, son élève. La conclusion de la commission municipale chargée d'examiner cette question est qu'Hubac « n'a pas joui parmi ses contemporains d'une réputation tellement transcendante pour lui valoir pareille distinction ». Son buste sera donc déposé dans le musée des Beaux-Arts qui est alors en projet⁴⁷. En revanche, les deux statues colossales de Siméon et Portalis par Ramus, érigées en 1847 devant le péristyle du Palais de justice d'Aix puis le buste du peintre Granet par Ferrat, placé en 1852 sur la colonne de la fontaine de la place Bellegarde, semblent annoncer les caractéristiques des grands hommages statuaire du Second Empire dans l'espace régional : non seulement la célébrité de l'homme illustre rejailit sur la ville « qui l'a vu naître » ou qui a été le théâtre de son action, mais il en est de surcroît devenu, de diverses façons, un bienfaiteur. Ses citoyens lui rendent ainsi l'hommage à la fois de leur admiration et de leur gratitude⁴⁸.

En regard de ces célébrations urbaines, les tombeaux ont trouvé une fonction de mémoriaux secondaires, pour quelques gradés de l'armée ou la Marine, sans liens affectifs ou familiaux avec leur ville mortuaire et surtout pour ceux qui ont place dans la mémoire collective moins par leurs talents ou leurs actes que par les circonstances de leur mort. Ainsi, le sarcophage de Championnet, établi en 1800 dans le périmètre du fort-carré d'Antibes (et tardivement complété d'une statue), ou la grande pyramide édifiée en 1810 pour le vice-amiral Latouche-Tréville au sommet du cap Cépet à Saint-Mandrier, près de Toulon, et transférée en 1902-1903 dans le cimetière de l'hôpital de Saint-Mandrier où elle est toujours visible⁴⁹. Le tombeau élevé à Toulon en 1831 au capitaine A. Vallé, « martyr de la liberté » sous le régime précédent, est désigné comme « un monument à consacrer à (s)a mémoire » ; de fait, il eût pu être établi sur une place publique et être équipé d'une fontaine, car rien dans ses formes et son inscription, marquées

47. Arch. mun. Toulon 1 D I-10 f° 143 et 146. Une souscription lancée après sa mort avait donné des résultats insuffisants pour permettre l'érection d'un monument.

48. L'on se bornera à rappeler ici la réalisation de l'arc de triomphe de la porte d'Aix à Marseille, inauguré en 1839, voué à la commémoration des victoires de la Révolution et de l'Empire, sans que des « hommes illustres » y soient nommément désignés, à la différence de celui de l'Etoile de Paris, qui porte la liste épigraphique des maréchaux et généraux de cette période.

49. Docteur RAOULX, « Les tombeaux de l'amiral Latouche-Tréville », *Institut historique de Provence, congrès de Toulon, avril 1928*, Marseille, 1929, p. 159-167. L'auteur signale aussi un cénotaphe élevé par un ami du vice-amiral dans sa propriété.

par l'absence de références religieuses, n'indique la présence souterraine des restes du capitaine et sa symbolique a un caractère funéraire assez discret⁵⁰. Il n'en est pas de même en revanche du tombeau érigé à Aix en 1845 à la mémoire du gendarme Pecot, tué par un braconnier, et à Marseille du grand sarcophage élevé en 1850 aux défenseurs « de l'ordre et la loi », morts pendant les journées de juin 1848⁵¹.

Sinon, la fonction mémoriale des cimetières « provinciaux » est réduite aux notabilités trop modestes pour mériter un monument urbain, qui ne sauraient laisser d'autres traces qu'un donatif à l'hôpital et une épitaphe, un médaillon ou un buste au cimetière et éventuellement leur nom à une rue, selon une pratique qui ne cesse de se développer au cours du siècle⁵². Car le centralisme français fait des cimetières parisiens – et en premier lieu du Père-Lachaise –, le lieu quasi-obligé de l'inhumation des hommes illustres originaires de Provence au XIX^e siècle, de Manuel à Méry, Daumier ou Thiers. Seul le premier a bénéficié simultanément d'un tombeau parisien et d'un monument dans sa ville natale, le point commun des deux monuments étant qu'ils portent la même effigie en médaillon, œuvre de David d'Angers⁵³.

Les débuts de la statuomanie provençale sont-ils pour autant marqués d'un certain provincialisme ? L'on soulignera d'abord que dans la première moitié du XIX^e siècle la « province » est en la matière en avance sur Paris⁵⁴. En revanche, aussi longtemps que la commémoration publique des « hommes illustres » reste très sélective, la Provence n'a guère de célébrités incontestables et de tout premier plan à honorer par le marbre ou

50. Arch. mun. Toulon 1 D I-7 f° 41 et H. DUTASTA, *Le capitaine Vallé ou l'armée sous la Restauration*, Paris, 1884, p. 386.

51. Monument élevé par souscription, sur les plans de L. Falque, à l'initiative de l'ancien secrétaire général de la mairie, F. Lepeytre et du notaire H. Tournaire, sur un emplacement concédé gratuitement par la ville au cimetière Saint-Charles (délibération du 27 mai 1850, Arch. com. Marseille 1 D 75 f° 512-513, qui prévoit aussi le versement d'une allocation de 1500 F pour compléter la somme nécessaire à sa réalisation). Transféré en 1875 au cimetière Saint-Pierre.

52. Parmi les plus anciens figure le cippe avec médaillon et longue épitaphe élevé en 1843 par l'Académie d'Aix avec l'aide de la municipalité à Fauris de Saint-Vincens fils lors du transfert de ses restes dans le cimetière Saint-Pierre.

53. La gloire de Méry s'est éteinte trop vite après sa mort pour que ses compatriotes pensent à lui ériger un monument public. Celui de Daumier par Bourdelle sera réduit à la tête du projet initial, coulée en bronze et inaugurée en 1949. L'histoire de l'échec du grand projet de Clésinger pour un monument à Thiers sur la place de la Bourse reste à faire.

54. Le constat est suggéré par M. AGULHON et J. HARGROVE et affirmé par Georges POISSON, « La statuaire commémorative parisienne sous le Second Empire », *Gazette des Beaux-Arts*, 130^e année, T. CXI, 1988, p. 93-102.

le bronze, hormis Puget et surtout Pétrarque – Suffren pâtissant apparemment de sa naissance et ses attaches familiales en de trop petites agglomérations (statue en pied, Saint-Tropez, 1868). L'on observera enfin le poids qu'a pu avoir éventuellement dans l'aboutissement de certains projets la présence de sculpteurs localement bien implantés, prompts à fournir des maquettes ou des devis : Foucou dès l'Ancien Régime, Pesetti sous la monarchie constitutionnelle⁵⁵, puis Ramus, et à la fin du siècle Amy et Aldebert.

Régis BERTRAND

55. Les rares auteurs qui ont mentionné cet artiste semblent ignorer Emmanuel DAVIN, *Le sculpteur et peintre Sébastien Pesetti (1780-1860). Son cahier de travaux en Provence*, Toulon, 1947, qui livre la liste de sa production surabondante.